

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

adiologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données caractére personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 [LG] - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

21520
Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 8192

Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : FASSI FITRI HASSAN

Date de naissance : 89/05/66

Adresse : 16 RUE ATLAS CASA

Tél. : 0661196805

Total des frais engagés :

Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

B. MEZIANE EL OTHMANI
Ophthalmologue
Centre Allal Ben Abdellah

MUPRAS
11 MARS 2020

Date de consultation : 25/12/2019

Nom et prénom du malade : Fassi Fitri Hassan Age : 57

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : affection oculaire

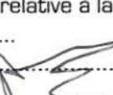
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : 03/03/2020

Le : 03/03/2020

Signature de l'adhérent(e) : 

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
25.12.2019	Pétiroskopie	1	600.00 DHS	Dr. B. MEZIANE EL OTMANI Ophtalmologue 11, Bd. Sidi Mohamed Ben Abdellah Route de la Corniche Casablanca - 20169
	Numérisé			

Tel: 0522 20 35 93 - Fax: 0522 20 35 91

EXECUTION DES ORDONNANCES

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important:

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ORL.

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr. B.MEZIANE EL OTMANI

Médecin Spécialiste des Maladies et
chirurgie des yeux

Ex-directeur du centre Ophtalmologique
A Gelsenkirchen Buer, en Allemagne
Diplômé de la Faculté de Médecine de Hambourg
Chirurgie des yeux, Laser-Thérapie



دكتور ب مزيان العماني

طبيب اخصاصي في أمراض

وجراحة العيون

مدير سابق لمركز طب وجراحة العيون

غلزنكيرشن بور بالمانيا

خريج كلية الطب بميمورغ

جراحة العيون - المعالجة بالليزر

Casablanca 25.12.2019.

Patient: Fassi F. Pri Haggas.

Compte rendu: Radiogram pour exclure
des modifications retiniques diabétiques

Examen représente un fond d'œil normal
dilaté.

2

Dr. B. MEZIANE EL OTMANI
Ophthalmology

11, Bd. Sidi Mohamed Ben Abdellah
Route de la Corniche
Casablanca 20160
Tél: 0522 20 35 93 - Fax: 0522 20 35 91

11, Bd Sidi Mohamed Ben Abdellah, Route de Corniche, Casablanca

شارع سيدى محمد بن عبد الله - طريق الاكورنيش -الدار البيضاء

Tél : 0522 20 35 93 — Fax: 0522 20 35 91

Dr. B.MEZIANE EL OTMANI

Médecin Spécialiste des Maladies et
chirurgie des yeux

Ex-directeur du centre Ophtalmologique

A Gelsenkirchen Buer, en Allemagne

Diplômé de la Faculté de Médecine de Hambourg
Chirurgie des yeux, Laser-Thérapie



دكتور ب مزيان العثماني

طبيب اختصاصي في أمراض

و جراحة العيون

مدير سابق لمركز طب وجراحة العيون

غلزنكيرشن بور بيلانينا

خريج كلية الطب بهمبورغ

جراحة العيون - المعالجة بالليزر

Casablanca 25/12/2019.

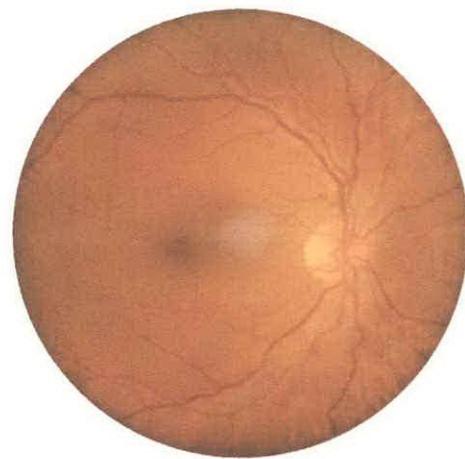
Patient : Fassi Fihri Hassan.

Facture
Retinographie Numérisée : 600.00 DHS

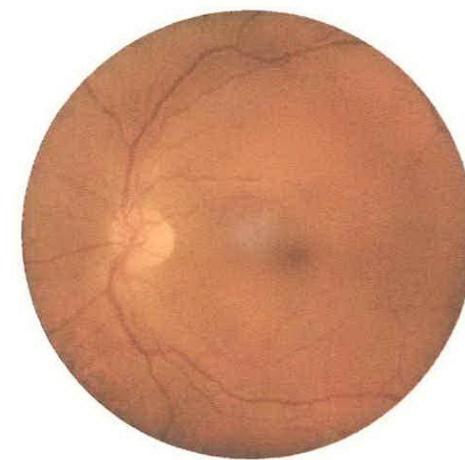
La présente facture est payable à la
somme de: six cent dirhams.



ID:16778 Name:Fassi Fihri Hassan
Doctor:Dr Meziane Diagnosis:



ID:16778 Name:Fassi Fihri Hassan
Doctor:Dr Meziane Diagnosis:



 Dr. B. MEZIANE et OMANI
Ophthalmologue
11, Bé. Sidi Mohamed Ben Abdellah
Route de la Corniche
Casablanca 20160
Tel : 0522 20 35 93 - Fax: 0522 20 35 91

OD[R]

12/25/2019 17:44:24 OS[L]

12/25/2019 17:44:39